

COMMUNE DE JARRET

Présentation

UN PEU D'HISTOIRE :

Nous trouvons trace du nom de **JERET** aux archives à partir de l'année 1020, date à laquelle le seigneur de Gascogne lance la fondation du monastère de St-Pé, il s'ensuivit une implantation de population sur divers confluent du Gave de Pau.

Le livre de Jean BOURDETTE « *Notice des barons des Angles* » nous retrace son histoire à partir de 1284 période de dépendance au Duc de Guyenne et sous occupation Anglaise et cela jusqu'en 1370 (86 ans).

De cette époque il ressort que les villages étaient gérés par des Consuls au nombre de 2 qui étaient chargés de convoquer une fois l'an le « Béziaou » (*chefs de maison*). De cette époque est resté le blason de la Baronnie.



La commune a aujourd'hui 167 ans d'existence et date de 1790 (1789 la révolution) elle était répertoriée dans le Canton de Lourdes et d'Argelés ; la fusion avec les villages de Ayné, Lérét, Louzourm date de 1836. A ce jour 25 maires se sont succédés, la fête patronale y est célébrée pour la St Martin et se situe vers mi novembre.

JARRET EN QUELQUES CHIFFRES :

D'une superficie de 444 hectares et d'une altitude moyenne de 500 mètres Jarret présente une particularité unique du moins dans les Hautes-Pyrénées, c'est d'être composé de 3 hameaux (*Leret ; Louzourm ; Ayné*), 3 églises et 14 KM de routes communales pour relier l'ensemble.

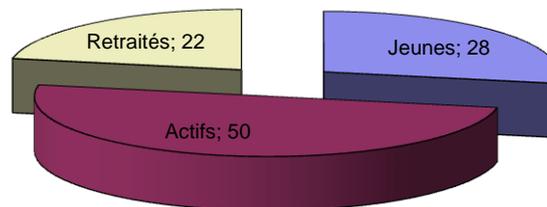
Le dernier recensement de 2006 donnait **318** habitants.

En 2011 un recensement complémentaire a eu lieu, ce dernier nous donne une population DGF de **345** habitants.

Cette population est ainsi répartie :

⇒-jeunes	28%
⇒-actifs	50%
⇒-retraités	22%

Répartition de la Population



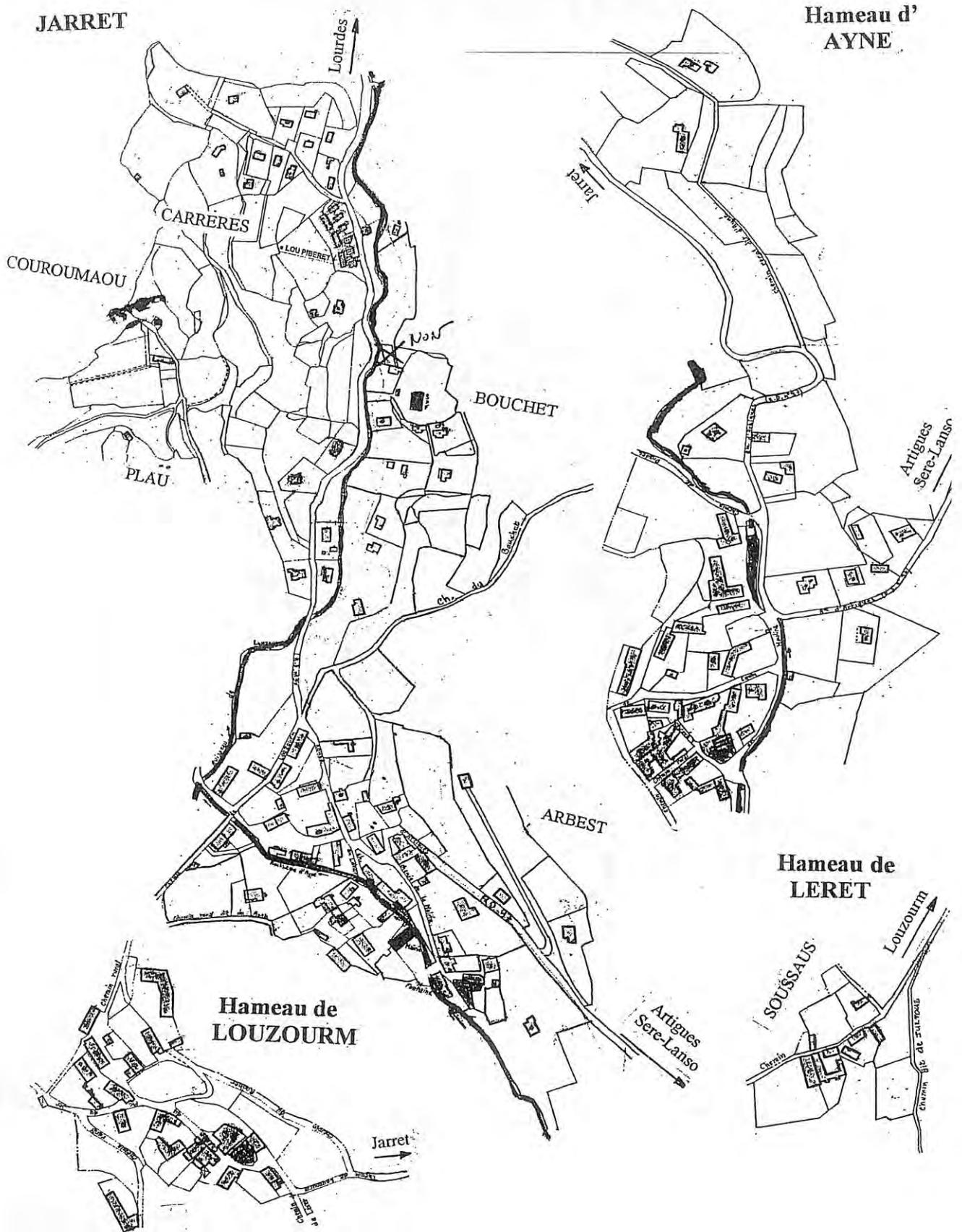
Avec cette population nous faisons parti des 50 communes de l'arrondissement entre 100 et 500 habitants.

Pour gérer le territoire la commune est dotée d'un P.L.U (*Plan Local d'Urbanisme*) que la plupart de nos concitoyens connaissent, il délimite sur le territoire de la commune (et alentours) des zones (*urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles*) il précise exactement ce qui peut ou ne peut être fait sur un terrain.

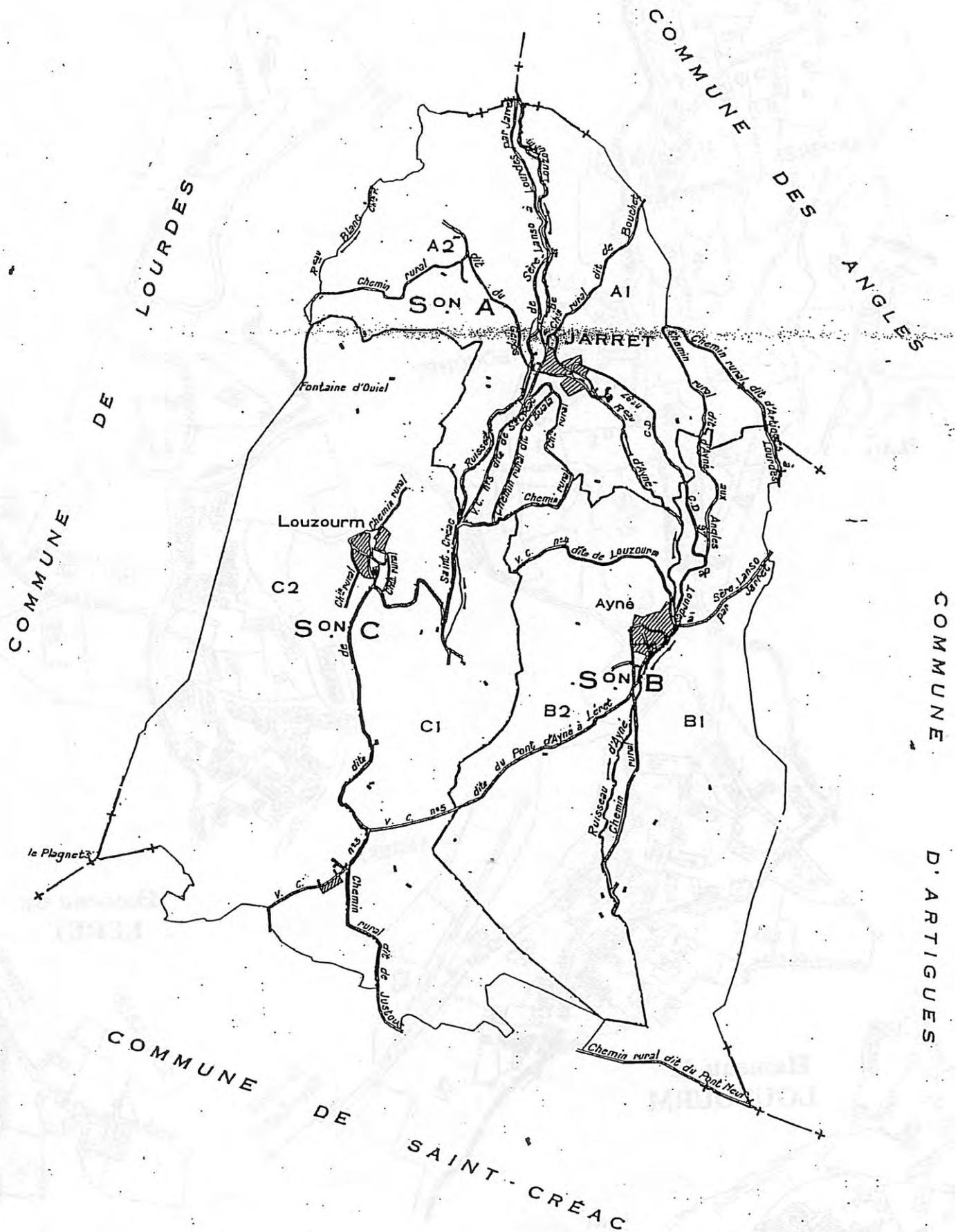
C'est un excellent outil de régulation des constructions.

Nous menons aussi conjointement avec la Communauté de Communes l'élaboration d'un PADDI (*Plan d'aménagement et de Développement Durable Intercommunautaire*), ce document servant de référence à notre PLU.

CARTOGRAPHIE du Village et des Hameaux

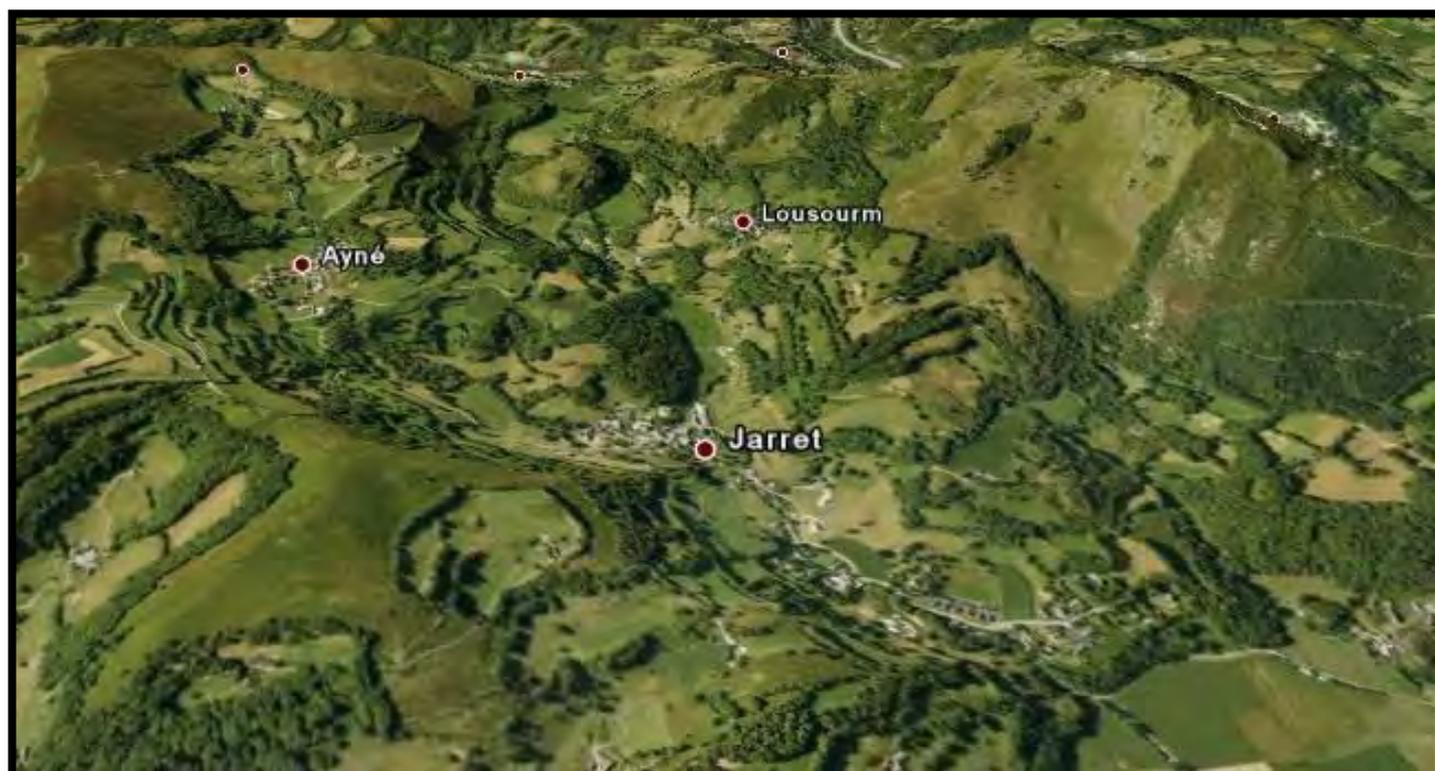


VUE D'ENSEMBLE du TERRITOIRE COMMUNAL

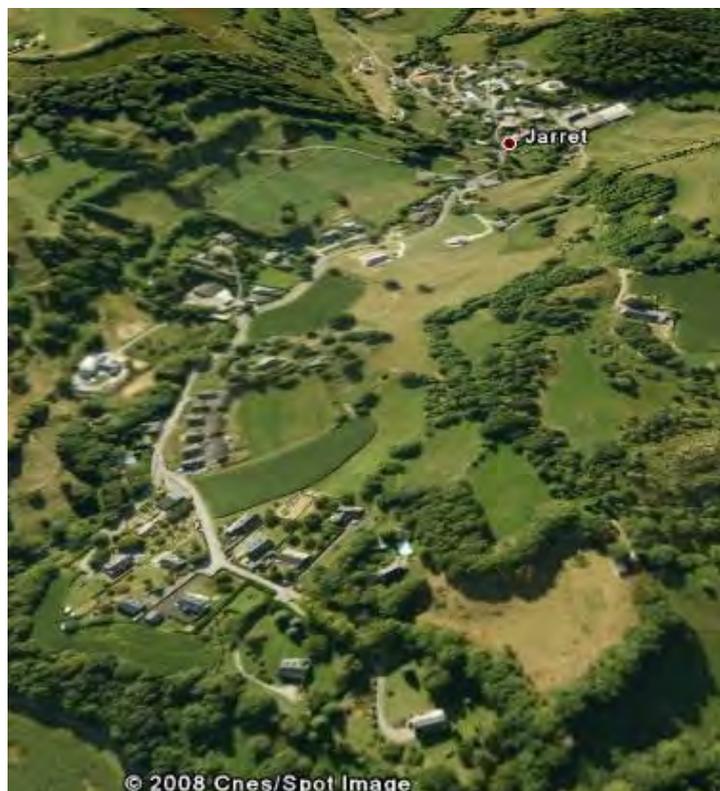


Vue Globale du Territoire Communal

(Images tirées de Google Earth).



Jarret



Ayné



Louzourm



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL :

Le conseil municipal de Jarret est composé de 11 membres et comprend 3 adjoints :

Maire :

MUR Ange

1^{er} Adjoint :

LURO Philippe

2^{ème} Adjoint :

CARRERE Raymond

3^{ème} Adjoint :

BREIDENBACH Alain

Conseillères et conseillers :

ANEROT Philippe

BOUSQUET Chrystel

BULEON Jean-Luc

CAZENAVE Christian

DIAS Francis

JOANNY Laurent

MARTINEZ Carole.

Les délégations auprès des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et missions sont les suivantes :

⇒- Commission syndicale de la Baronnie des Angles à vocation agriculture – pastoralisme et écobouage :
JOANNY Laurent

⇒- Syndicat d'A.E.P des trois vallées (*traite la gestion de l'eau*).

Titulaires	Suppléants
MUR Ange JOANNY Laurent	BULEON Jean-Luc MARTINEZ Carole

⇒- Syndicat S.D.E (*Syndicat départemental d'électrification*) :

Titulaires	Suppléants
BOUSQUET Chrystel	MUR Ange

⇒- Communauté des Communes de la Baronnie des Angles :

MUR Ange

MARTINEZ Carole

BREIDENBACH Alain

⇒- Syndicat de ramassage scolaire du montagnard routier :

Titulaires	Suppléants
CARRERE Raymond	JOANNY Laurent

⇒- Sivom du canton de lourdes-est (*structure qui nomme les délégués au SMDRA , Syndicat des Syndicats, Pays des gaves*) :

Titulaires	Suppléants
MUR Ange	DIAS Francis

⇒- **Protection incendie, commission de sécurité :**

CARRERE Raymond

⇒- **Gestion de la salle des fêtes:**

BREIDENBACH Alain

⇒- **Gestion de l'employé communal :**

LURO Philippe

⇒- **Contrôle et surveillance des chantiers :**

LURO Philippe

ANEROT Philippe

CARRERE Raymond

MUR Ange

CAZENAVE Christian

MARTINEZ Carole

BULEON Jean-Luc

⇒- **Conseil des jeunes :**

Titulaires	Suppléants
BREIDENBACH Alain BOUSQUET Chrystel	CAZENAVE Christian MARTINEZ Carole

⇒- **Suivi du site internet :**

BREIDENBACH Alain

LURO Philippe

BOULANGER Stéphanie

BOUSQUET Chrystel

VIE PRATIQUE AU QUOTIDIEN :

Pour tous les papiers de la vie courante (*naissance, mariage, décès, carte identité, attestations...*) Stéphanie BOULANGER, secrétaire de mairie, vous accueillera le jeudi de 16H30 à 18H30.

Le maire ou ses adjoints assurent une permanence le jeudi de 17H à 19H.

Pour contacter la mairie trois possibilités :

tél./Fax : 05.62.42.95.15

E-mail : jarret.mairie@wanadoo.fr

En cas d'urgence, le Maire au 06.81.03.20.09



Le conseil municipal se réunit à une fréquence régulière (*voir panneau d'affichage ou demander au secrétariat la date prévue*), les séances sont publiques.

Les Adjoints et le Maire se retrouvent en bureau à la Mairie toutes les semaines, le Mercredi à 10h30.

SCOLARITE :

Il n'y a pas d'école sur la commune, un regroupement scolaire existe au niveau de la communauté des communes (*un site à Arcizac et un site à Lézignan*) couvrant de la petite section au CM2, pour tout renseignement contacter :

- la communauté des communes au 05.62.42.94.51 (*sauf le mercredi*)

- l'école au 05.62.42.95.49 (*sauf le mercredi*).

Une garderie fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8H à 8H50 de 12H à 13H50 et de 17H à 18H ainsi qu'un samedi sur deux (*au rythme de l'école*) de 8H à 9H.

Une cantine dans chaque site permet d'assurer la ½ pension.

Le transport scolaire est assuré matin et soir, sauf le samedi (*voir rubrique ramassage scolaire*).

Il est recommandé de faire vivre en priorité le regroupement scolaire inter communal auquel nous adhérons, mais les familles sont libres de choisir un autre lieu pour la première scolarité de leurs enfants.

PERI ET EXTRA SCOLAIRE :

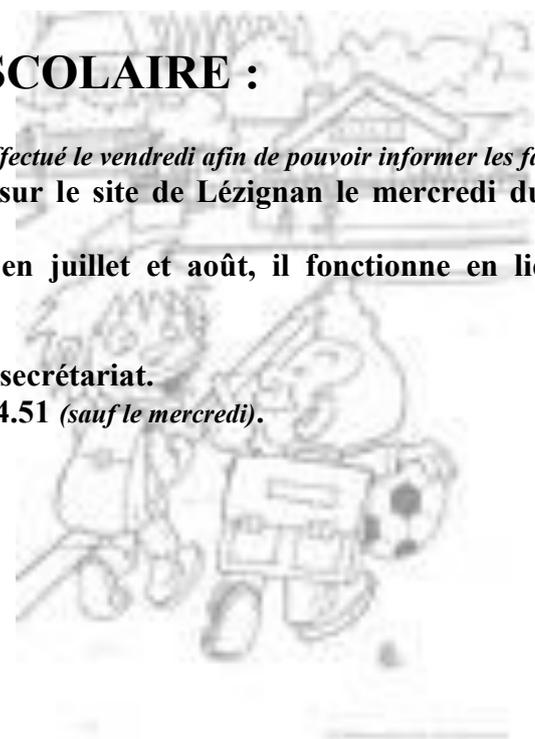
En fonction du nombre d'inscriptions (*le point est effectué le vendredi afin de pouvoir informer les familles de l'ouverture ou non du centre*) le centre de loisirs est ouvert sur le site de Lézignan le mercredi durant la période scolaire.

Hors période scolaire le centre de loisir ouvre en juillet et août, il fonctionne en lien avec l'ensemble des centres du Pays de Lourdes.

Pour tout renseignement ou inscription :

- mairie de Jarret durant les ouvertures du secrétariat.

- communauté des communes au 05.62.42.94.51 (*sauf le mercredi*).



RAMASSAGE SCOLAIRE :

Un ramassage scolaire est assuré par la commune

- pour le collège et lycée le matin (*entre 7H30 et 7H45*) et le soir (*entre 17H et 17H20*).
- pour le primaire sur la communauté sauf le samedi et sur les écoles de Lourdes pour le moment le matin (*entre 8H30 et 8H45*) et le soir (*entre 17H et 17H20*).

Pour connaître les modalités d'inscription, les points de ramassage et tout autre renseignement téléphoner à la mairie de Jarret au 05.62.42.95.15.

Une étude est menée par les communes de Sère-Lanso, Artigues et Jarret pour une éventuelle mise en place d'une accompagnatrice pour le primaire le matin et le soir .

TRI SELECTIF :

Cette compétence est assurée par le SIROM, 05.62.42.94.98 qui dispose d'un camion et deux employés.

Le SIROM a opté pour deux tris (*papier , containers bleus et autres emballages containers jaunes*) et sur le principe de l'apport volontaire pour en diminuer le coût .

Cette collecte s'effectue une fois par semaine en principe le mardi, les lieux de collecte sont :

- hameau d'Ayné, bas de Louzourm, salle des fêtes, place du quartier carrere, l'opportunité d'autres points de collecte peut être étudiée, pour cela voir en mairie.

Des sacs jaunes de collecte sont gratuitement donnés en mairie (*2 rouleaux par an et par foyer en moyenne*), il est nécessaire de venir les retirer aux heures d'ouverture du secrétariat si besoin .

Le SIROM a souscrit un contrat avec le centre de tri de Tarbes géré par Ipodex qui prend en charge la collecte et évalue la qualité du tri, si ce constat est bon, une prime nous est reversée à la tonne mais inversement, si c'est mal trié, on se doit de payer le rejet d'où la nécessité de très vite s'éduquer à ce tri et acquérir ce civisme dans l'intérêt de tous.

ORDURES MENAGERES et VERRES :

Compétence également assurée par le SIROM qui est en contrat avec la société SURCA jusqu'au 31/12/07. Pour une question de coût il n'y a pas de distribution de sacs gratuits, les points de collecte en apport volontaire sont les mêmes que pour le tri sélectif, le ramassage est assuré en principe le mardi.

Toute malfaçon dans la collecte (*container cassé ou détérioré, ramassage non effectué...*) doit être immédiatement signalée auprès de la mairie 05.62.42.95.15.

Un seul lieu pour la vallée pour la collecte du verre se trouve devant la salle polyvalente.

Il n'y a pas de collecte d'encombrants (lits, frigo, TV, etc..) , ni de collecte de déchets verts.

Une convention est passée avec la Communauté du Pays de Lourdes qui nous permet de porter les encombrants au site de Lannedarré à Lourdes.

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative sur Jarret est riche et de nombreuses associations existent pour animer la vie locale. Il ne faut pas hésiter à en rejoindre l'une ou l'autre, les entrées y sont permanentes et les volontaires toujours les bienvenus pour enrichir les idées et lancer de nouvelles animations...

LE COMITE D'ANIMATION

Chargé de l'animation des fêtes locales (*Louzourm vers fin juin, Ayné vers fin août et Jarret vers fin novembre*) il organise également l'arbre de Noël des aînés et des jeunes.

⇒- personne à contacter : Secrétariat de Mairie.

LE CONSEIL des JEUNES

Le Conseil des Jeunes participe à la vie du village au travers de multiples actions.

- Atelier de décoration de l'arbre de Noël, conception du calendrier et de la plaquette de la Commune, prise de photos pour le site Internet, montage et présentation de dossiers auprès de la M.S.A, demandes auprès du Conseil Municipal (abris bus du village, ...).

LA « DIANE DES SOURCES » (Société de chasse)

La diane des sources fut créée en 1979 suite à l'association de deux communes, Jarret et Artigues, elle connu immédiatement un vif succès tant au niveau de la dynamique que du relationnel.

La commune des Angles adhéra à cette belle aventure en août 1989, ce qui permit d'agrandir le territoire de chasse le portant à 900Ha environ à la grande satisfaction des chasseurs de petits et de gros gibiers (*faisans, palombes, bécasses, sangliers, chevreuils...*).

Pour les battues de gros gibiers le point de départ se fait à la salle des fêtes de Jarret.

Et là où l'on voit la réussite sur le plan humain c'est en fin de saison de chasse, aux environs du mois de mars, quand la Diane des Sources organise son repas ouvert à tous, chasseur ou non chasseur, pour y déguster le gibier et passer une très bonne soirée entre amis.

Les inscriptions pour avoir la carte de chasse se font quelques jours avant l'ouverture en fin d'après midi à la salle des associations de la mairie.

⇒-personne à contacter : Secrétariat de Mairie ou bien le président de l'association 'la Diane des Sources'.

ADMR « Le Relais »

L'ADMR assure l'ensemble du volet social sur la commune.

Pour tout besoin d'aide permanent ou passager, ainsi que pour le portage des repas, n'hésitez pas, téléphonez.

Vous pouvez aussi venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

⇒- personnes à contacter sur la commune : Francis DIAS : 05.62.42.96.22
Ange MUR : 05.62.42.96.93

“ Les Compères ”

L'association "Les Compères" propose plusieurs activités:

- **Atelier de Danses Traditionnelles.**
- **Organisation de Bals Gascons / Animations dans les Campings.**
- **Balisage – Entretien de Sentiers de Randonnées.**
- **Mise en valeur du patrimoine local.**

Visitez notre site : www.lescompères.fr

1 - Atelier de Danses Traditionnelles

Répétition -Tous les Mardi soirs des Semaines Impaires
Salle Polyvalente de Jarret -



Apprenez à danser Gascon dans le rire, l'effort et la bonne humeur !!!!

2 – Organisation de bals Gascons / Animations dans les Campings

Bal Gascon avec l'Orchestre Milharis – Jarret



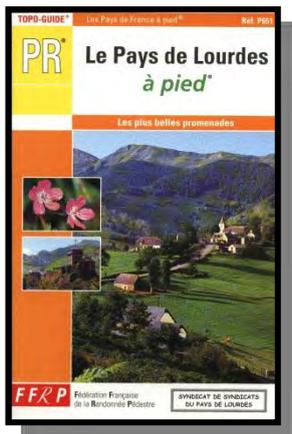
Animation au Camping "Le Soleil du Pibeste" – Agos-Vidalos



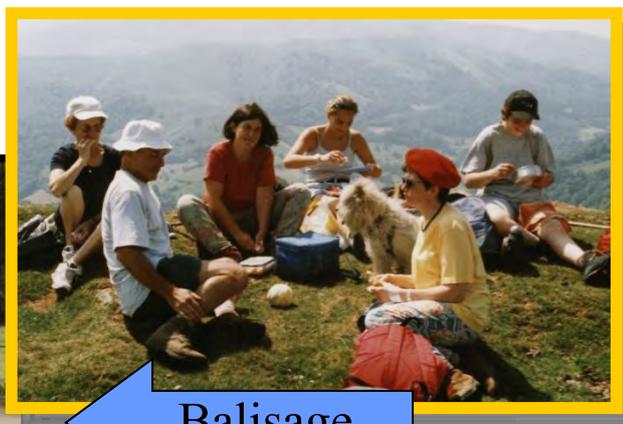
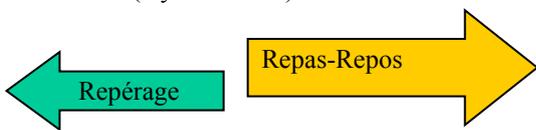
3 – Balisage – Entretien de Sentiers de Randonnées

Repérage – Ouverture – Balisage – Entretien de sentiers de randonnée, en collaboration avec la FFRP

Brochure éditée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, avec l'aide de l'association "Les Compères". Circuits concernant la vallée de Jarret à Sère-Lanso



Sortie Balisage – au Soum du Basta (Ayné – Jarret)



Ouverture du sentier GR78 à flanc du Pic du Jer / Encadrement des travaux en association avec les scouts et guides de France et la Mairie de Jarret.



Toutes ces activités, qu'elles soient ludiques, culturelles ou sportives, se déroulent toujours dans une bonne ambiance, chaleureuse et festive.

Contacts: **BREIDENBACH Alain : 05.62.42.94.58 / PLANE Marie: 05.62.42.97.03**



ATELIER DE RELAXATION



Atelier de relaxation, tous les Samedis de 10h à 12h
Animé par Mme GELEDAN, à la salle des associations de la Mairie.
Contacts : 06.83.32.06.26 ou atelier.de.relaxation@orange.fr

ATELIER CIRQUE



Atelier de Cirque, tous les Vendredis, pour les enfants de 5 à 12 ans.
Animé par l'école du Cirque de Tarbes 'PASSING', à la salle polyvalente de Jarret.
Plus d'infos sur le site www.lescomperes.fr
Contacts : 05.62.42.94.58 (A Breidenbach) ou alain@lescomperes.fr

ATELIER GYMNASTIQUE



Atelier de gymnastique, tous les Lundis de 19h à 20h,
puis les Mardis et Jeudis de 10h à 11h
Animé par Mme BOSCH Pierrette, à la salle polyvalente de Jarret.
Contacts : 05.62.42.95.03.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

VIE INTER PAROISSIALE

Le prêtre de l'ensemble paroissial loge au presbytère de Aspin en Lavedan : 05.62.94.02.98.

Il est aidé d'une équipe d'animation paroissiale (EAP de la Baronnie des Angles)
Chaque mois un calendrier liturgique est distribué à l'ensemble des foyers.

EAP dispose d'une maison dans le village voisin des Angles, beaucoup de rencontres s'y déroulent de plus une permanence y est tenue chaque mercredi entre 15H et 18H
(possibilité d'écoute de partage, bibliothèque...)

⇒- personne ressource, Marie-Claude 06.82.68.53.77

DIVERS SERVICES

- CATECHESE et Eveil à la Foi :

⇒- personne ressource Claire VAL et Fabienne CARRY : 0562461260 ou 06.87.41.35.96

- CHORALE :

Répétition le mardi soir

⇒- personnes ressources : Michelle DULOUT : 05.62.42.92.66
Marie LACAZE : 05.62.42.93.62

- COMMUNICATION « A NOUSTE » :

⇒- personne ressource, Claudie COSTE : 05.62.42.90.14

- CONSEIL ECONOMIQUE :

⇒- personne ressource, Annie DUMEC : 05.62.42.92.64

- MOUVEMENT ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS « ACE » et confirmation

Organise le carnaval des enfants plus d'autres animations.

Rencontres tous les mercredis à la maison paroissiale.

⇒- personne ressource, Sœur Marie-Bernard : 05.62.42.11.00

- MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES :

⇒- personnes ressources : Marie PEYREGNE 05.62.42.91.78
Jeannette BERTARRES 05.62.42.92.30

- SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES

Organisation du pèlerinage diocésain en mars. Animation jeux de société un après midi par mois à la maison paroissiale

⇒- personne ressource, Yvette LERBEY 05.62.45.44.84

RESSOURCES COMMUNALES

Dans notre commune plusieurs personnes ressources existent, ainsi si vous...**CHERCHEZ ?**

⇒ Des locations (*gîtes*)

- Jules CARRERE : 05.62. 42.96.56
- Louisette CARRERE : 05.62.42.96.37
- Christian FALLIERO : 05.62.42.96.36
- Antoine MARTINEZ : 05.62.42.96.47

⇒ Un maçon

Belmir DOS REIS : 05.62.42.96.31

⇒ Un menuisier bois, aluminium, PVC

Christian DUCASA : 05.62.42.96.20

⇒ Revêtement de sol et mur, peinture

Jean-Antoine LOPEZ : 05.62.94.87.39

⇒ Un plâtrier

Antoine MARTINEZ : 05.62.42.96.47

⇒ Un plaquiste

Daniel PAGET : 05.62.42.23.09

⇒ Restauration de meubles, antiquaire

Laurent GARAY : 05.62.93.06.96

Olivier MOULIET : 05.62.42.96.54

⇒ Excursions, voyages

Daniel LURO : 05.62.97.95.40

Marc SASSUS : 05.62.42.98.30

⇒ Sono Mobile "l'After" et site informatique Lourdes-actu.fr

Philippe SUBERCAZES : 06.85.02.28.65

PARTENAIRES

⇒-Les AGF, Dominique LAMATHE, assure la commune depuis de multiples années. Lors de l'inondation de 2003 les AGF ont su honorer leur place. Pour un conseil d'assurance sur :

- la santé, la voiture, l'habitation, la famille, un seul contact

Dominique LAMATHE 05.62.94.24.81

⇒- Le centre E. LECLERC de Lourdes est partenaire de la commune sur plusieurs manifestations (opération nettoyons la nature, arbre de Noël, Lotos), un contact Monsieur CASTRO 05.62.42.77.77 ou 05.62.46.19.72 (*espace culturel*) .

⇒- Le Crédit Agricole agence Lourdes Nord 15 avenue Alexandre MARQUI, est la banque principale de la commune. Un partenariat vient d'être conclu pour mieux accompagner des moments marquants de votre vie, ainsi :

- pour une réussite à un examen (*BAC, BTS...*)
- pour une naissance

Un livret sera ouvert avec 40€ (*20€ de la banque et 20€ de la commune*)

A votre disposition pour toute simulation ou montage de projet ou d'aide un interlocuteur privilégié :

- Monsieur Philippe MYLORD responsable d'agence ou Alexandre VASQUEZ conseiller 08.25.32.74.82

⇒- Le Crédit Mutuel agence Lourdes 10 place du Marcadal, 05.62.37.39.00 vous réserve des offres exceptionnelles.

- 20 offerts aux jeunes de moins de 26 ans pour l'ouverture d'un livret Jeune ou livret Bleu.
- 6 mois de services bancaires gratuits soit 35.35€ offerts pour une formule Eurocompte Tranquillité ou 66.18€ pour une formule Eurocompte Confort. Et bien d'autres avantages.

Remarque : toutes les offres citées ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées. Demandez des renseignements au secrétariat de la Mairie

 **Crédit Mutuel**